

MAIRIE DE MONTPELLIER DE MEDILLAN

CHARENTE-MARITIME

Le 19 août 2021,

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
de l'école Maternelle de Montpellier de Médillan

OBJET : Paiement de la cantine scolaire et de la **garderie** par prélèvement automatique

Madame, Monsieur,

A partir de la rentrée scolaire, Les paiements de la cantine et de la garderie ne pourront plus se faire à la mairie.

A compter du 1^{er} septembre 2021, les régies de cantine et de garderie seront supprimées suite à la suppression de la Trésorerie de GEMOZAC par l'ETAT.

Mode de paiement des factures	CANTINE et GARDERIE
Prélèvement automatique par la mairie	Oui (à demander dès maintenant avec un RIB)
Espèces	Bureau de tabac (Gémozac ou Cozes ou autre) avec le QR code de l'avis des sommes à payer/facture – voir la liste des buralistes partenaires sur le site impots.gouv.fr
Carte bancaire	Bureau de tabac (Gémozac ou Cozes ou autre) avec le QR code de l'avis des sommes à payer/facture – voir la liste des buralistes partenaires sur le site impots.gouv.fr
Chèque	envoi à LILLE du talon détachable+ chèque émis à l'ordre du Trésor Public
Paiement sur internet : par carte bancaire ou prélèvement	A l'aide des codes figurant sur l'avis des sommes à payer site : www.tipi.budget.gouv.fr

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Maire, Thierry GEORGEON

MAIRIE DE MONTPELLIER DE MEDILLAN
CHARENTE-MARITIME

Nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer les documents ci-joints remplis avec un **RIB** (relevé d'identité bancaire) **avant le 1^{er} septembre 2021**

CANTINE/GARDERIE de Montpellier de Médillan
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Merci de cocher vos choix :



CANTINE : ENGAGEMENT POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE



GARDERIE : ENGAGEMENT POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Je soussigné(s) :

NOM et Prénom des parents : (*)

- M
- Mme

Adresse (*) :

-
-

- Adresse mail pour envoi facture (*) :

Parents de l'enfant ou des enfants (*) :

-
-
-

1-m'engage à payer la cantine et/ou **la garderie** de l'école de Montpellier de Médillan **par prélèvement automatique pour l'année scolaire 2021/2022**

2- m'engage à m'assurer que mon compte sera suffisamment provisionné le jour où le prélèvement se présentera, le **20 du mois**,

3- suite à deux rejets de suite pour provision insuffisante de mon compte, la trésorerie m'avertira et **je m'engage à régler avec un autre moyen de paiement.**

Je fournis un RIB : (relevé d'identité bancaire).

Le

Signature(s) du (es) parent(s) :

(*) obligatoire